

Conclusion globale des réunions *Coreps*

 Provence  
Alpes  
Côte d'Azur

*Coreps*





# *Expérience spectateur*



La pandémie a touché un certain nombre de points sensibles, notamment ceux du rapport à la culture et au territoire, les liens entre artistes et habitants, les usages de l'art. Ce groupe de travail s'est réuni sur le constat d'une évolution des attentes des publics qui demandent à vivre une expérience ; la qualité de la proposition artistique seule n'est plus suffisante...



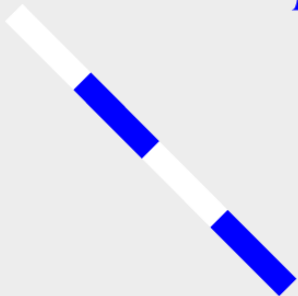
*Changer de  
considérations*

- Un habitant est aussi un acteur culturel.
- Un acteur culturel est également un acteur économique, social, voire politique...



*Revoir les temps  
et les espaces*

- La construction du rapport aux habitants et acteurs du territoire, le travail de tissage de la relation au quotidien.
- Le temps d'implantation, d'inscription d'un projet sur un territoire, de lien au quotidien.
- Le temps d'installation des compagnies dans un lieu.
- Des lieux culturels plus ouverts à la diversité des formes et expressions culturelles.



*Valoriser toutes  
les façons de créer  
et de diffuser  
le geste artistique*

- Produit sur un plateau ou hors plateau.
- Tout au long du processus de création.

*Valoriser toutes  
les façons de créer  
et de diffuser  
le geste artistique*



Actions de niveau national

→ Faire évoluer les annexes 8 et 10 afin de considérer l'action culturelle comme véritable contribution au processus de création.

→ Revoir le mode de rémunération des artistes, notamment la comptabilisation des heures d'actions EAC dans le régime de l'intermittence.

*Repenser  
les modalités  
et critères  
de l'évaluation*



Actions de niveau régional

→ Organiser des séminaires et des rencontres, pour questionner la valeur de l'art dans la société. Un temps qui permettrait de bien définir les distinctions à faire entre EAC, action culturelle, théâtre à l'école... Une invitation à l'attention des artistes, des compagnies, des lieux, des institutions et collectivités, des personnels chargés de la médiation.

# *Mieux valoriser les acteurs culturels d'un territoire*



Actions de niveau régional

→ Organiser des temps d'échange entre le rectorat, les enseignants et les acteurs culturels pour préparer les actions d'EAC.

→ Dédier des espaces de communication pour promouvoir les acteurs culturels d'un territoire.

# *Faire évoluer les politiques publiques*



Actions de niveau régional  
et national

- Revoir la temporalité des soutiens financiers en privilégiant les dispositifs pluriannuels.
- Inventer une aide à la tournée et à la diffusion des séries de représentation.
- Co-construire les politiques publiques (à travers les appels à projet et dossiers de subventions notamment).



# *Les contributeurs au groupe de travail*



Laura Boury - *Festival Les Suds à Arles*  
Françoise Carbonero - *Ville de Gap*  
Bertrand Davenel - *Le Zef*  
Michaël Dian - *Espace culturel de Chaillool*  
Laurent Eyraud-Chaume - *Synavi*  
René Fontanarava - *CFDT F3C*  
Rémy Gonthier - *Festival Les Suds à Arles*  
Matthieu Irles - *Prodiss*  
Olivier Jacquet - *SMA*  
Clara Le Picard - *Syndeac*  
Agnès Loudes - *SNSP*  
Eve Lombart - *France Festival*  
Claire Massabo - *Synavi*  
Fred Muhl-Valentin - *Marseille en scène*  
Francesca Poloniato - *Le Zef*  
Patrice Poulain - *Profedim*  
Kévin Stouque - *Conseil départemental 13*  
Nadine Verna - *SMA*



Arsud

